

BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL



Du 1er au 15 - Avril 2015



METEO le vent souffle et il pleut tous les jours!	
PARCELLES ACTUELLES DU RESEAU 2015	•• 0
AGRUMES psylle et papillons piqueurs	4
PIMENTS / POIVRON viroses et pucerons	4
TOMATE pas de relevés	4
BANANE PLANTAIN faible activité des charançons	s 5
LAITUE dégâts de mineuses	5
ABEILLES!	6



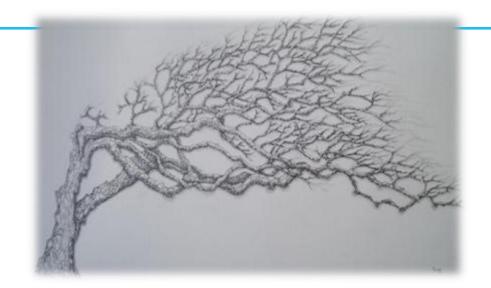
Ce bulletin est basé sur des observations ponctuelles qui donnent une tendance de la situation sanitaire régionale. La Chambre d'Agriculture de la Martinique se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises et invite les agriculteurs à réaliser leurs propres observations.



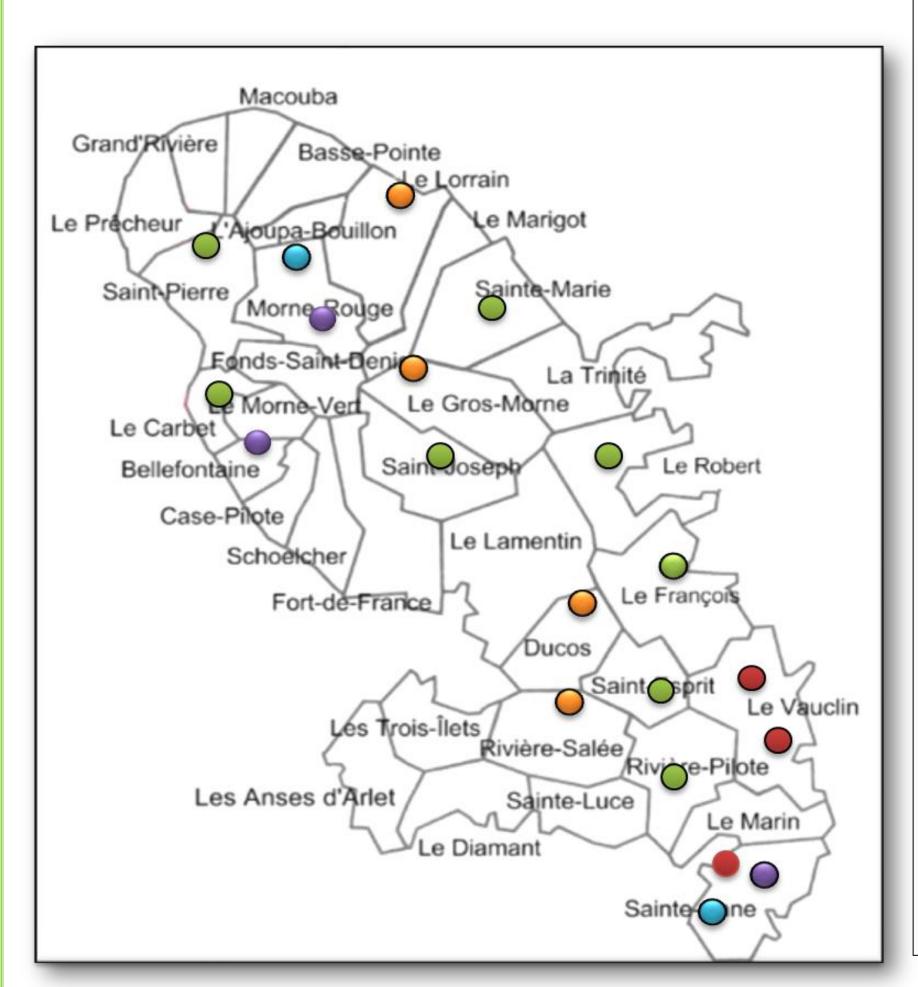
Faits marquants:

Dans le prolongement du mois de mars, avril a été un mois, très venté! Cependant, la vitesse moyenne diminue légèrement. Les températures subissent l'influence du vent en freinant leurs remontées en journée et en limitant la baisse de température la nuit. Les jours de pluie sont nombreux. La pluviométrie reste toutefois conforme pour un mois d'avril (109 mm contre 106 habituellement). La brume de sable est plus fréquente que de coutume.

Source: Météo France Antilles-Guyane



Parcelles actuelles du réseau 2015



Agrumes

Limettiers: François, Saint-Esprit,

Saint-Pierre

Autres agrumes : Carbet, Sainte-Marie, Saint-Joseph, Rivière-Pilote, Robert

Piments/poivron

Morne-Rouge et Sainte-Anne

Tomate

Vauclin (2 parcelles) et Sainte-Anne

Banane plantain

Lorrain, Gros-Morne, Ducos, Rivière-Salée

Laitue

Morne-Rouge, Bellefontaine et Sainte-Anne

Cultures observées et parcelles concernées		Bioagresseurs observés	Commentaires	
Agrumes Rivière-Pilote et François	Psylle (Diaphorina citri)	Cochenille verte (Coccus viridis)	Papillons piqueurs (Eudocima materna et Gonodonta spp.)	1 psylle a été recensé sur les 1 des 5 arbres observés au François. Quelques dégâts de papillons piqueurs de fruits ont été observés à Rivière-Pilote, mais sans incidence notable sur la production.
Piments/poivron Sainte-Anne	Anthracnose	Viroses et pucerons	Acarioses	Les 2 parcelles observées 1 de piment végétarien et 1 de poivron sont touchées par les viroses (la totalité des plants observés). Les pucerons, vecteurs de ces virus ont également été recensés (13 % et 20 %).
Tomate	Viroses (PYMV, TYLCV)	Aleurodes (Bemisia tabaci)	Flétrissement bactérien (Ralstonia solanacearum)	Il n'y a pas eu de relevés en début de mois d'avril.

Banane plantain ivière-Salée et Ducos	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,			L'activité des charançons est faible en première quinzaine de mois d'avril.
Laitue Sainte-Anne	Cercosporiose (Cercospora longissima)	Mineuse en plaque (Amauromyza maculosa)	Mineuse serpentine (Liriomyza spp.)	Des dégâts de mineuses sont présents, particulièrement les dégâts de mineuses en plaque (64 % des plants observés). Les dégâts de mineuses serpentines sont moins importants (20 % des plants observés).









Abeille, Bellefontaine, © Chambre d'Agriculture

Les abeilles butinent... protégeons les !

ARETENIR

Pensez à observer vos cultures avant de traiter!

Il est interdit de traiter en présence des abeilles, même si le produit comporte la mention « abeilles ». Vos haies et bordures enherbées sont des refuges et des ressources alimentaires pour nos reines et nos soldats.

(Note nationale BSV)





MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT









FEDERATION REGIONALE de DEFENSE contre les ORGANISMES NUISIBLES de la MARTINIQUE



SICA TG









Ce bulletin est établi grâce à la collaboration :

Du CIRAD, de la SICATG, du CTCS, de SCA Ananas Martinique, de la FREDON, de la DAAF Martinique, d'agriculteurs volontaires, du Conseil Général/SECI, de Caraïbes Melonniers, de Vergers et Jardins Tropicaux et de la Chambre d'Agriculture.

Rédacteurs: FREDON, CTCS, DAAF/SALIM, CIRAD, Chambre d'Agriculture; Relecture: DAAF/SALIM - FREDON - CIRAD - Chambre d'Agriculture, CTCS

Crédit photos: tous les organismes.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO.